

# Editorial

**A**près l'expérience fort intéressante et concluante à plus d'un titre de la revue des Energies Renouvelable lancée par le Centre de Développement des Energies Renouvelables comme outil facilement accessible pour la valorisation des travaux scientifiques laborieusement engagés par les chercheurs de notre secteur, c'est maintenant autour d'un bulletin comme outil d'information spécialisé, moins technique il est vrais, mais beaucoup plus attractif de voir enfin le jour grâce à la volonté d'une jeune équipe de rédaction motivée qui ambitionne de donner à ce bulletin une dimension sans pareil sachant qu'il est destiné à un très large public qu'il faut informer pour le convaincre sur l'intérêt de l'exploitation des Energies Renouvelables et pour l'amener à participer et à s'associer aux multiples actions tentées ça et là afin d'assurer à notre pays dans une proche avenir une part d'énergies renouvelables de plus en plus grandes dans le bilan énergétique national futur, dominé aujourd'hui exclusivement par les hydrocarbures.

La mobilisation nécessaire de nos ressources d'énergies renouvelables doit s'inscrire dans cet effort national de valorisation rationnelle de toutes nos ressources mobilisables pour fonder notre développement socio-économique futur sur une base moins vulnérable, à multiples encrages, avec une préférence accrue orientée davantage sur des ressources "durables" en totale harmonie avec l'environnement et en parfaite cohérence avec les scénarios les plus récents et les plus crédibles soutenus par les Organisations des Nations Unies spécialisées dans le Développement et l'Environnement.

Ce bulletin va compléter l'action ambitieuse mais trop restreinte du Centre de Développement des Energies Renouvelables. Il va servir le lien privilégié avec les autres secteurs concernés de près ou de loin par le Développement des Energies Renouvelables dans notre pays.

Il faut noter avec insistance que malgré la promulgation de lois audacieuses fort intéressantes comme la loi sur la recherche et le développement technologique qui consacre le programme national sur les Energies Renouvelables, comme la loi sur la maîtrise de l'Energie qui accorde une place de choix à l'essor des Energies Renouvelables, comme la loi sur l'Electricité qui accorde des avantages substantiels indéniables à l'introduction de l'électricité d'origine renouvelable rien ou presque rien de vraiment significatif n'a été fait sur les textes d'accompagnement pour assurer l'application de ces lois d'un intérêt fondamental pour le développement des Energies Renouvelables dans notre pays.

Il faut noter également qu'à l'instar des hydrocarbures un partenariat d'un genre similaire avec des entreprises puissantes et performantes de notoriété mondiale établies est fortement souhaité aujourd'hui en Algérie plus que jamais parce qu'il va, sans aucun doute, bousculer quelque peu notre pays dans le sillon du développement énergétique durable.

En tous cas, les chercheurs du Centre de Développement des Energies Renouvelables en sont vraiment conscients. Ils y travaillent dans ce sens pour imposer une toute modeste part des Energies Renouvelables dans nos bilans énergétiques nationaux futurs, comme objectif dans cette première phase décisive à l'instar des autres pays du monde même s'il nous serait difficile d'atteindre un tel objectif. Nous aurons au moins le mérite en tout cas de l'avoir consciencieusement et clairement affiché.

Un véritable défi pour un enjeu stratégique capital qui conditionnera, sans aucun doute le paysage énergétique national et notre avenir. Un véritable chantier pour chercheurs passionnés.

Belhamel M.

Directeur du CDER